



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction de la philanthropie
et des relations avec
les diplômées et diplômés

Concours de la Semaine ULaval pour toujours 2025

Règlements du concours

1. Le concours se déroulera du jeudi 2 octobre au dimanche 19 octobre 2025 à 17 h, HNE.
2. Les prix à gagner sont :
 - Une paire de billets sur la Terrasse VIP KIA du Stade TELUS-Université Laval, pour le match du Rouge et Or football du dimanche 1^{er} novembre prochain (valeur de plus de 350 \$). La remise du prix est conditionnelle à la participation de l'équipe à la demi-finale du RSEQ).
 - Un panier cadeau de la boutique Coop Zone (une valeur de 200 \$).
 - Un panier cadeau d'accessoires promotionnels du Rouge et Or (une valeur de 200 \$).
 - Un panier cadeau avec écouteurs sans fil et chargeur de cellulaire sans fil (une valeur de 100 \$).
 - L'un des chandails réplique football de l'Université Laval - taille XXXL (une valeur de 64,99 \$ chacun).
 - L'un des chandails réplique football de l'Université Laval - taille XL (une valeur de 64,99 \$ chacun).
 - L'un des chandails à capuchon de l'Université Laval (une valeur de 57,99\$ chacun).
 - L'un des chandails crewneck de l'Université Laval (une valeur de 49,99\$ chacun).
 - L'une des cartes-cadeaux de 25 \$ du Pub Universitaire.
 - L'un des cinq ensembles de trois laissez-passer pour des séances à la pièce pour le PEPS (cardio-vélo, conditionnement physique sur musique, Kinfit, yoga ou pilates, valeur de 60 \$/ensemble).
3. Les prix ne peuvent pas être échangés ou remboursés.
4. Le tirage des prix sera fait au hasard parmi toutes les inscriptions admissibles reçues avant la fermeture du concours, le dimanche 19 octobre 2025, à 17 h, HNE. Une seule participation par personne. Le tirage aura lieu le mardi 21 octobre, à 10 h, HNE, dans les bureaux de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés, situés au pavillon Alphonse-Desjardins, 2325, rue de l'Université, bureau 3402, Québec (Québec), G1V 0A6. Tous les participants seront comptabilisés dans un fichier Excel et une procédure informatique aléatoire déterminera les gagnants.

5. Admissibilité : aucun achat requis. Ce concours s'adresse à tous les membres de la communauté universitaire (étudiants, diplômés et membres du personnel).
6. Pour s'inscrire, les participants doivent remplir toutes les sections obligatoires du formulaire en ligne au <https://www.dprd.ulaval.ca/concours-ulaval-pour-toujours/>.
 - a. Pour la réclamation du prix, un représentant de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés communiquera par téléphone et par courriel avec les personnes gagnantes dans les cinq jours (5) suivants la date du tirage. Le prix sera remis en personne au moment convenu entre les parties ou par la poste si le gagnant ne peut se déplacer.
 - b. Les chances d'être sélectionné comme gagnant dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues avant la date de fermeture du concours.
7. La Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés respecte le droit à la confidentialité. Les renseignements personnels recueillis sur les participants ne seront utilisés qu'à des fins d'administration du concours par la Direction et, si le participant y a consenti au moment de s'inscrire au concours.